



## Voisinage association sportive

Par **Larribau Claude**, le **15/05/2017** à **13:17**

Bonjour à tous et merci de votre attention,  
je suis president depuis 14 ans d'une association sportive de quartier.  
Cette asso existe depuis 1978, soit bientot 40 ans de vie. Elle regroupe une centaine de personnes de tous les ages et professions.  
Jamais dans le quartier, nos voisins n'ont emis la moindre remarque sur le club.  
Depuis 6 ans, la maison voisine a ete achetee par un couple de retraites, ceux ci ont immediatement mis au tribunal le proprietaire des murs de notre asso pour "bruit excessif".  
Lors de competitions ou reunions des membres, 1 fois par mois, nous discutons assez tard (22h - 23h) et creons d'apres eux, une nuisance sonore intolerable  
Ils appellent systematiquement la police qui se deplace, et qui constate, un peu desemparee, qu'un groupe de 10 personnes discute tranquillement  
Nous avons tente de parler au voisin, sans effet, son message est clair, il veut que l'asso parte du quartier  
Je souhaite mettre fin à ces denonciations exagerees  
quels sont vos conseils, s'il y en a ? merci à tous, Claudio

Par **Visiteur**, le **15/05/2017** à **16:25**

Bonjour,  
la police elle même risque de lui faire passer ce message à force de se déplacer pour rien ?!